



MAITRISEZ VOS RISQUES EN ENVIRONNEMENT ET SANTÉ-SÉCURITÉ

VALORISEZ VOTRE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES EXPERTS

# PARTICIPEZ A L'OPÉRATION COLLECTIVE 1.2.3 SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

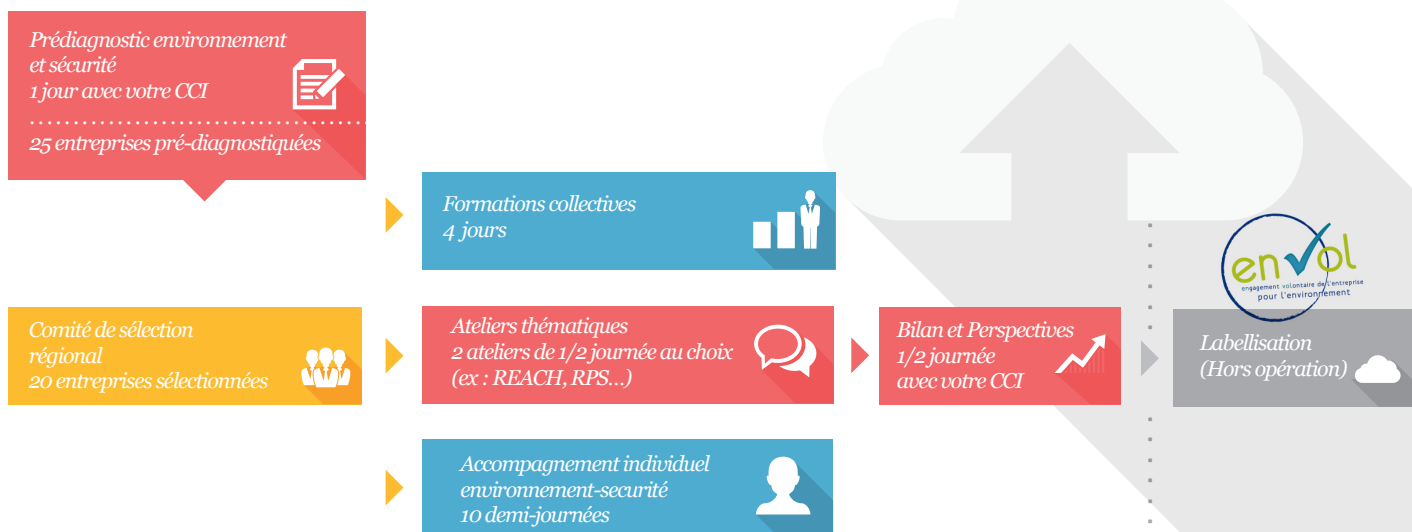
Mettez en place au sein de votre entreprise les premières briques d'un Système de Management intégré Environnement et Sécurité, correspondant au niveau 1 des référentiels ISO 14001 (management environnemental) et ILO-OSH 2001 (management de la sécurité).

Passé ce niveau, vous aurez :

- Mis en place une organisation permettant d'identifier vos principales exigences réglementaires, vos principaux risques et impacts environnementaux
- Défini un plan d'actions prioritaires

**VOUS ÊTES UNE TPE OU PME DE PACA SOUHAITANT DÉVELOPPER UN PLAN D'ACTIONS EN SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT ? REJOIGNEZ NOTRE PROGRAMME !**

- Durée du programme : 14 mois à partir d'avril 2014 dont 12 mois d'accompagnement individuel
- Tarif : 2900 € HT imputables sur votre fonds de formation (au lieu de 11 000 € HT)  
Montant obtenu grâce à l'implication du réseau des CCI de PACA et au soutien financier public (Contrat de Plan Etat - Région - ADEME)



un dispositif des

**Madame, Monsieur :** .....

**Fonction :** .....

**Représentant la société :** .....

**Activité :** .....

**Nombre de salariés :** ..... **CA :** .....

**Appartenance à un groupe :**  OUI  NON

**Si oui, effectif cumulé du groupe :** .....

**Siret :** .....

**Adresse :** .....

**Contact opérationnel pour l'opération :** .....

**Nom :** ..... **Fonction :** .....

**Téléphone :** ..... **Fax :** .....

**E mail :** .....

**Souhaite participer à l'opération 1.2.3 sécurité-environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur mise en place par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les conditions ci-dessous.**

*La candidature ne sera enregistrée qu'à réception de 2 chèques de 1740,00 € TTC libellés à l'ordre de la CCIR PACA et encaissés à l'issue de la phase de sélection pour le premier, puis au démarrage des formations pour le second. Si l'entreprise n'était pas retenue à l'issue de la phase de sélection, ces chèques lui seraient retournés. En cas de désengagement de l'entreprise en cours d'opération, les sommes versées resteront acquises à la CCIR PACA à moins que l'entreprise ne justifie d'un évènement ou d'une situation exceptionnelle l'affectant qui l'empêcherait de poursuivre (cas de force majeure telle que cette notion est communément admise par la jurisprudence des tribunaux français, liquidation judiciaire, cession du fonds de commerce, cessation d'activités).*

**Précisez vos motivations pour intégrer cette opération :** .....

**Quels sont vos principaux impacts environnementaux et risques ? :** .....

**TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS.**

«Les informations recueillies au travers de ce questionnaire font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par la CCIR PACA et destiné à la gestion de votre inscription. Ce traitement de données est recensé dans la liste tenue par le Correspondant Informatique et Libertés de la CCIR PACA. Les informations traitées seront réservées à l'usage exclusif de la CCIR PACA et des partenaires de l'opération (CCI Territoriales, Etat, Région PACA, ADEME). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction de la Communication CCIR PACA, webmaster@paca.cci.fr. - 8, Rue neuve Saint-Martin - CS81880 - 13221 MARSEILLE cedex 01.



**CONTACT** CCI Vaucluse  
 Nathalie DUCHOZAL  
 46, cours Jean Jaurès - BP 158  
 84008 Avignon Cedex 1  
 04 90 14 87 30  
 nduchozal@vaucluse.cci.fr

un dispositif des

